

**FISONG 2020 – ONE HEALTH**  
**« CONTRIBUER A LA RESILIENCE DES POPULATIONS DANS LE DOMAINE DE LA**  
**SANTE GLOBALE »**

**REPONSES DE L'AFD AUX QUESTIONS SUR LA NOTE DE CADRAGE REÇUES**  
**A L'ADRESSE [fisong@afd.fr](mailto:fisong@afd.fr)**

**Date de publication : 10 avril 2020**

Question 1 : Demande de clarification concernant la limitation d'éligibilité aux « organisations exerçant depuis au moins 3 ans dans le(s) pays d'intervention » : cette condition doit-elle être remplie par l'ensemble des membres du consortium, ou est-il envisageable qu'elle ne soit validée que par le leader du consortium ?

*Réponse : Cette condition peut n'être remplie que par le leader du consortium. Par ailleurs l'AFD précise que "justifier d'une présence de 3 années minimum d'intervention dans le pays du projet" fait référence à la conduite d'activités régulières, sur la base de partenariats et/ou collaborations avec des acteurs du pays, sur une durée minimum de 3 années. En conséquence, une ONG qui n'a ni bureau ni présence permanents dans un pays, mais qui y pilote néanmoins des activités et des partenariats depuis au moins 3 ans, est éligible au présent appel à propositions.*

Question 2 : Quelle est la date de publication des TDR finaux qui est envisagée en avril et quel sera le délai précis de soumission des propositions ?

*Réponse : Nous espérons pouvoir publier l'appel à propositions au plus tard le 22 avril. La date limite de soumission des propositions serait fixée au 30 juin.*

Question 3 : Le budget global de l'appel mentionne une enveloppe de 300 000 euros pour la capitalisation transverse. Pourriez-vous svp confirmer que ces 300 000 euros seront gérés directement par la DPA-OSC à des fins de capitalisation transverse, et que les porteurs de projet devront néanmoins en complément prévoir dans le budget du projet des activités spécifiques de capitalisation qui permettront ensuite d'alimenter cette capitalisation externe ?

*Réponse : L'enveloppe de capitalisation transverse sera gérée directement par l'AFD. Néanmoins, pour chaque projet, les porteurs de projet doivent prévoir des activités spécifiques de capitalisation projet et les lignes budgétaires correspondantes qui alimenteront cette capitalisation transverse. La note de cadrage sera précisée sur ce point en précisant notamment les éléments de réflexion, qui devront être co-construits avec les bénéficiaires, attendus de chaque ONG : retour sur le déroulement du projet ; présentation des réussites du projet, à quoi peuvent-elles être attribuées ?, analyse des problèmes ou des échecs rencontrés, comment peuvent-ils s'expliquer ?, quels sont les moyens mis en place pour les résoudre ?, quels résultats ?; quelles recommandations les ONG et leurs bénéficiaires pourraient-ils formuler pour la suite ?; etc.*

Question 4 : Quelle articulation est attendue avec le FFEM ? En particulier, comment envisagez-vous la compatibilité de calendrier d'instruction entre le dispositif FISONG et le dispositif FFEM ? En d'autres termes, y aura-t-il un appel spécifique FFEM One Health (NOP-NIP-NEP) dans un calendrier parallèle ?

*Réponse : Comme indiqué dans la note de cadrage pour la FISONG, les ONG qui le souhaitent ont la possibilité de présenter dans leur projet une composante additionnelle faisant l'objet d'une demande de cofinancement auprès du FFEM. Une proposition de projet spécifique pour cette composante additionnelle doit donc être présentée auprès du FFEM, de manière indépendante à la proposition de projet soumise dans le cadre de la FISONG. Le FFEM pourra étudier ces projets dans le cadre de son cycle d'instruction classique et du calendrier associé. Le FFEM n'envisage pas de lancer d'appel à projets spécifique One Health. Il conviendrait donc d'anticiper dans la structuration de la composante additionnelle qui serait présentée au FFEM un décalage de calendrier de quelques mois entre l'engagement des fonds du dispositif FISONG et ceux du FFEM.*

Question 5 : Sur la partie financière, pouvez-vous confirmer que par « coûts de mise en place et d'animation des actions de participation citoyenne » (slide 11 du powerpoint de présentation) vous entendez la totalité des coûts nécessaires à la mise en œuvre du projet (coûts terrain et support siège, incluant les coûts transverses tels que le S&E/capitalisation, les coûts d'audit financier etc...) ?

*Réponse : Toutes nos excuses, ce point ne correspond pas à la présente FISONG. Les seules contraintes relatives au budget sont les suivantes :*

- *La FISONG ne peut financer le projet qu'à hauteur de 90% de son budget total : une contribution est demandée par les consortium*
- *Un budget dédié pour la réalisation d'audits externes. Il a été évalué, pour la durée du projet à 2% du montant total du projet*
- *Un budget de 10 000 € par projet doit être sécurisé afin de participer aux réunions du Comité scientifique dans le cadre de l'exercice de capitalisation transverse.*

Question 6 : Vues les attentes exprimées par l'AFD dans le projet de note de cadrage en termes de « co-construction » entre les ONGs candidates et DPA-OSC, quelles modalités d'échanges concrètes sont prévues au cours de la phase de formulation ?

*Réponse : La note de cadrage n'exprime pas d'attente particulière en termes de co-construction entre les ONG et les AFD. Comme dans tous les appels à projets FISONG, chaque projet – une fois qu'il aura été sélectionné – sera instruit par un responsable d'équipe projet de la Direction des opérations de l'AFD (et non de DPA-OSC) en étroite collaboration avec l'OSC concernée. Il importera notamment que les principales évolutions et étapes de l'instruction du projet fassent consensus de part et d'autre.*

Question 7 : Sur le fond, est-il possible d'envisager la mobilisation d'outils TIC au sein des projets qui seront financés, que ce soit pour les enjeux de surveillance/épidémiologie et/ou de sensibilisation et de formations ?

*Réponse : Oui, c'est bien le sens du point « Documenter et partager les enjeux autour de la production et de la gestion de la santé » de la note de cadrage. Il semble effectivement important d'objectiver, grâce à différents outils, l'impact des projets sur différents indicateurs de la santé globale qu'il faudra définir.*

Question 8 : A la p.11 du document power point « présentation de la note de cadrage » est indiqué : « La contribution financière de la FISONG :

- *ne pourra excéder 90% du coût total du projet ;*
- *couvrira exclusivement les coûts de mise en place et d'animation des actions de participation citoyenne »*

S'agit-il bien d'une erreur et d'une indication liée à la FISONG EAA ?

*Réponse : Effectivement, il s'agit d'une erreur. Voir la réponse apportée sur ce point précédemment.*

Question 9 : le projet de recherche doit-il être un composant du projet ou porter l'intégralité de la démarche ?

*Réponse : Ceci est au choix du consortium et de son expérience précédente, ayant éventuellement engendré un questionnement à laquelle une approche scientifique pourrait répondre. Cela peut également être une démarche transversale au projet qui devra alors nourrir le processus de capitalisation.*

Question 10 : au regard de la situation et du fait qu'à la fois nos équipes mais aussi nos partenaires (opérationnels comme scientifiques) se focalisent actuellement sur la préparation/la réponse/la prévention de l'épidémie de COVID-19, serait-il possible de repousser de quelques semaines le calendrier de l'appel à projet ou au moins la période pendant laquelle il est possible de poser des questions sur les axes de cet appel ?

*Réponse : Nous avons déjà pris beaucoup de retard dans l'instruction de cette FISONG par rapport aux années précédentes, aussi souhaiterions nous dans la mesure du possible respecter le calendrier de la note de cadrage. Ainsi, nous vous proposons de clore la concertation avec la réunion du 15 avril, afin de publier l'appel à proposition la semaine suivante. Nous vous laisserons ensuite trois semaines pour poser des questions sur l'AAP et évaluer la faisabilité de rendre vos propositions pour le 30 juin.*

Question 11 : la proposition de projet ainsi que le dossier administratif pourront-ils être rédigés en anglais ?

*Réponse : Oui. Dans le cas où la note projet serait rédigée en anglais, un résumé en français sera demandé.*

Question 12 : La note de cadrage indique « Les projets concernant un seul pays seront a priori privilégiés, dans l'optique de simplifier la mise en oeuvre. Néanmoins, des projets multi-pays pourront être retenus, mais des éléments de justification de ce choix devront être apportés (approche régionale, capitalisation d'expériences dans des contextes variés, possibilité de coopération sud-sud...). »

→ il s'agit d'une formulation usuelle des TDR des FISONG. Dans le cadre de cet appel à projet particulier, une approche multi-pays serait-elle plus positivement reçue ?

*Réponse : Tout dépend de la capacité à faire dans le budget imparti... Il peut effectivement être intéressant de consolider l'approche développée dans un pays et d'étudier sa répliquabilité dans un autre. Ceci étant dit, le fait de multiplier les sites peut avoir un impact non négligeable sur les coûts de fonctionnement, au détriment de la mise en oeuvre des activités. Sans être éliminatoire, cette approche nécessite une bonne justification.*

Question 13 : Nous aimerions clarifier si une composante de recherche doit être incluse dans les propositions de projet ou si la capitalisation pourra se faire à travers les systèmes de suivi et évaluation de l'organisation ainsi que par les supports mentionnés dans la présentation partagée par AFD sur la note de cadrage (page 9).

*Réponse : L'analyse que nous avons faite de l'approche One Health montre que le sujet est bien investi au niveau intergouvernemental (tripartite OME – OIE – FAO) et de la recherche,*

*mais manque souvent d'opérationnalisation sur le terrain. Ainsi, il nous est apparu intéressant de se questionner sur les modalités pratiques de sa mise en œuvre, en s'appuyant sur les résultats de la recherche et, le cas échéant, en testant un certain nombre d'hypothèse. Ainsi, il n'est pas nécessaire en soit d'avoir une composante recherche, mais l'approche systémique portée par les chercheurs peut être intéressante pour alimenter votre réflexion. Ceci ne constitue cependant pas un critère éliminatoire.*

*Nous espérons que les systèmes de suivi – évaluation mis en place pourront alimenter la réflexion sur une question très opérationnelle.*

Question 14 : Compte tenu du budget disponible (environ 700.000 Euro/projet) et la durée attendue de 3-5 ans, la portée du projet ne pourra à note avis couvrir que peu de communautés avec un approche pilote, afin de garantir la qualité de mise en œuvre et de capitalisation. Est-ce qu'un approche pilote est acceptable par l'AFD? Compte tenu aussi des coûts additionnels que tout partenariat requiert, est-ce que l'approche partenariale (consortium ou autre) est impératif pour cet appel FISONG?

*Réponse : A moins qu'une ONG possède en son sein plusieurs domaines de compétence mobilisable, il semble important que l'approche partenariale soit respectée. Nous avons bien conscience des coûts additionnels liés à ces partenariats. C'est pour cela que nous avons décidé de ne financer que un à trois projets, faisant donc varier le budget par projet entre 700 000 € et 2 000 000 €.*

Question 15 : Est-ce que les coûts de travaux, par exemple infrastructures de base identifiés par les communautés cibles comme clés pour la gestion de ressources communes, sont des coûts éligibles?

*Réponse : Cela peut entrer dans les coûts éligibles effectivement.*

Question 16 : Est-ce qu'une approche interdisciplinaire qui inclut des activités de gestion des conflits (par exemple conflits intercommunautaires) peut être financée ?

*Réponse : Tout à fait. Les pressions actuelles sur les ressources font que des objectifs parfois contradictoires sur leur utilisation divise les différentes communautés d'utilisateurs. Dans le cas échéant, il sera bienvenu de pouvoir encadrer les risques de conflits potentiels afin d'assurer une bonne appropriation du projet par l'ensemble des communautés.*

Question 17 : Est-ce que la pandémie COVID-19 n'aura pas d'impact sur cet appel à projets, en termes de disponibilité des fonds, délais dans le processus de soumission des propositions ou début attendu des projets, ou autres?

*Réponse : Il est difficile à ce jour de répondre à cette question de manière définitive, notamment en ce qui concerne le calendrier. Nous faisons nos meilleurs efforts pour assurer une continuité de suivi de nos différents projets. Le budget est bien sécurisé, et ce d'autant plus que la thématique de cet appel à propositions entre bien dans le cadre de la mise en place de mesures de surveillance / prévention des pandémies du type de celle que nous vivons actuellement.*

Question 18 : Quelles procédures suivre pour l'élaboration du budget ? sont-elles disponibles en ligne ?

*Réponse : Un modèle sera proposé dans l'appel à propositions. Il sera comparable au modèle proposé dans les autres appels à proposition Fisong : l'appel à propositions Eau et société civile est actuellement en ligne sur le site de l'AFD et peut être consulté (<https://www.afd.fr/fr/les-financements-des-projets-des-ong>, onglet « Vous souhaitez mettre en œuvre un projet de l'AFD/FISONG »).*

Question 19 : Pourrait-on avoir un complément d'information sur la démarche d'innovation, quelles sont les limites ?

*Réponse : L'innovation passe ici par une approche pluridisciplinaire à une question de santé globale. C'est donc bien en apportant des lectures parfois différentes à un même problème identifié, grâce à la mobilisation d'expertises diverses, que nous analyserons les propositions reçues.*

Question 20 : Y a-t-il des templates pour la soumission ?

*Réponse : Même réponse qu'à la question 18.*

Question 21 : Le soumissionnaire ne doit pas forcément avoir son siège établi en France, n'est-ce pas ?

*Réponse : Effectivement, le siège de l'OSC soumissionnaire peut être en France ou à l'étranger.*

Question 22 : Quels seront les critères pour sélectionner les projets et le budget probables sachant qu'il y en aura entre 1 et 3 ?

*Réponse : Les éléments concernant les critères et le budget sont explicités pp. 15 et 16 de la note de cadrage en ligne (<https://www.afd.fr/sites/afd/files/2020-02-11-46-59/note-cadrage-fisong-one-health.pdf>). Le budget minimum attendu des projets est de 700 000 euros.*

Question 23 : Peut-on recourir à un prestataire de service pour l'aspect recherche ?

*Réponse : Oui, dans l'absolu ; même si c'est plus une approche partenariale qui est attendue : il semble effectivement important que la structure en charge de répondre à une question de recherche soit impliquée dès l'identification de la question à laquelle il faudra répondre.*